

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 DECEMBRE 1999

Excusés : P CHAUVEAU, F le MEE, C MORAIN, J. B. SAVARY, A-M VAGNER-CAPODANO,

Les sept points suivants ont été traités :

### **1. Postes de PH en génétique médicale (" action Mattéi ").**

Florence Véber confirme la création de 5 postes : Amiens, Angers, Dijon, Poissy, Rouen

### **2. DES de génétique médicale.**

*Les nouveaux coordonateurs sont :*

- Coordination nationale : Nicole Philip
- Coordination Ile de France : Alexis Brice

*Voici le compte rendu de Nicole Philip :*

Avec P Jonveaux, nous avons donc eu une réunion le 23 novembre avec J Rey et G Levy pour discuter de la maquette du DES.

Toutes nos propositions concernant la formation pratique ont été acceptées:

dans le a): suppression du stage obligatoire de biologie, remplacé par un autre stage de génétique clinique, chromosomique ou moléculaire, b) choix de pédiatrie, tout simplement suppression du c), ce qui donne donc trois choix libres.

A propos des choix libres, ceux-ci doivent effectués en dehors de la spécialité ( à l'exception d'un qui peut être fait en génétique ou en pédiatrie). J Rey a beaucoup insisté sur ce point. (La proposition de faire passer les choix de génétique de 4 à 5, qui avait été soulevé par certains, est donc nulle et non avenue.)

Dans le même esprit, aucune discussion n'est possible sur le deux choix périphériques.

Le principe d'un enseignement national a été accueilli très favorablement, de même que celui de la validation des certificats de maîtrise (génétique humaine et comparée et cytogénétique somatique et germinale).

Les modalités d'évaluation: Le principe du carnet de stage correspond tout à fait à l'esprit de la formation actuelle. Devront y être consignés, non seulement les conférences et enseignements mais aussi le nombre d'actes. Les publications et la participation active aux séances d'enseignement (présentations orales) doivent être prises en compte.

Question importante: pensez-vous qu'il soit nécessaire d'envisager un examen écrit (portant sur une liste de questions ) à l'examen oral portant plutôt sur des cas cliniques et pratique?

Le point le plus important: nous devons redéfinir les objectifs de la formation, à la fois théoriques et pratiques.

*Au niveau de l'enseignement théorique,*

- il faut rajouter des notions d' Epidémiologie, Recherche clinique, Economie de la santé, Droit, Ethique
- il faut repenser la liste des items de la liste actuelle. En particulier, supprimer les notions jugées trop

vagues, comme: développement normal et pathologique, génétique fomelle...

#### *Au niveau de l'enseignement pratique*

Nous devons établir une liste des objectifs. Celà devrait être facile à l'aide de ce qui avait déjà été fait par Claudine Junien. Il faut définir précisément le nombre d'actes minimum (caryotypes, consultations ...)

En fin, nous avons discuté du problème du DESC de cytogénétique, auquel les internes en génétique n'ont pas accès à l'heure actuelle car le décret (ou l'arrêté) est antérieur à la création de la spécialité. Ceci doit faire l'objet d'une démarche spécifique dont Philippe Jonveaux a la charge.

### **3. Réunion commune des structures impliquées en génétique médicale.**

Une première réunion réunissant des représentants de chaque structure a eu lieu à Paris le 28 octobre sous la présidence du Pr Mattéi. Le compte-rendu est accessible sur le site Web du collège. La prochaine réunion aura lieu le 15 janvier 2000 pour la mise en place du comité d'organisation des réunions nationales. La première réunion nationale aura lieu en 2001. Un appel à candidature a été fait pour représenter le collège à ce comité d'organisation. Deux noms ont été proposés, à confirmer : Olivier Cohen et Dominique Bonneau. Le collège a proposé aussi que soit représentée la SOFFOET (Société Française de Foeto-Pathologie), ce qui sera fait pour la réunion du 15 janvier.

### **4. Compétence et qualification en génétique médicale.**

Le président a rappelé que la date limite d'inscription auprès du conseil départemental de l'ordre des médecins était le 31 décembre 1999.

### **5. Commissions**

- Enseignement : Le polycopié est terminé sauf 2 chapitres. Il sera disponible très bientôt.
- Exercice : Un problème majeur persiste au niveau de l'absence totale de cotation des actes de génétique moléculaire. Une action a déjà été engagée par l'ANPGM (livre blanc) et par l'AFM auprès de la direction des hôpitaux. Il est proposé que le collège se joigne à cette action pour représenter l'ensemble de la profession. Des représentants du collège seront présents à la réunion qu'obtiendra l'ANPGM. Si l'ANPGM n'obtient pas de rendez vous, le collège, sur proposition d'Arnold Munnich, demandera spécifiquement un rendez vous à Mr Couty, directeur des hôpitaux.
- Recherche: Les conclusions de la commission recherche seront très prochainement diffusées par le site Web du collège.

En bref, il s'agit tout d'abord d'informations pratiques nécessaires à la mise en place des protocoles de recherche entrant dans le cadre de la loi Huriet. L'application de cette loi soulève en effet plusieurs problèmes propres à notre discipline. Plusieurs documents essentiels sont déjà accessibles sur le site web de l'A.P. (<http://www.drrc.ap-hop-paris.fr>):

- \* le "Guide du Clinicien Chercheur de l'AP-HP",
- \* le Guide "Participer à une recherche Biomédicale"
- \* "20 Questions sur la communication du dossier médical", ce dossier contient des extraits concernant la recherche biomédicale,
- \* et prochainement, le "Guide Pratique, Loi du 20 décembre 1988 modifiée. Sur la protection des personnes qui se prêtent aux recherches biomédicales."

Sur le site du collège seront également diffusées les adresses permettant d'accéder rapidement aux coordonnées de différentes institutions (publiques et privées) susceptibles de financer un stage de recherche (DEA ou thèse).

Enfin, il est proposé d'animer un forum de reflexions, via notre site web, sur toutes sortes de difficultés et d'interrogations concernant la recherche en général et propres aux différentes composantes de la génétique médicale. Pour amorcer ces discussions et dans l'espoir d'améliorer le fonctionnement de la recherche, deux premières lettres seront disponibles sur notre site concernant la cytogénétique et l'oncogénétique.

#### **6. Assemblée restreinte aux membres de la commission de la sous section 4704.**

Le collège souhaiterait avoir davantage de retour d'information de la part du CNU et proposer des candidats lors du renouvellement du CNU.

#### **7. Appel à logo.**

Si quelqu'un a une bonne idée de logo pour le collège, sa proposition est la bienvenue.